

Objectif drogues

L'usage récréatif de drogues: un défi majeur pour l'Union européenne

Les politiques doivent privilégier la réduction du risque

Dans les lieux de loisirs nocturnes, la consommation de substances psychoactives est essentiellement motivée par la recherche du plaisir. La réduction des risques auxquels s'exposent un nombre croissant de jeunes de l'Union européenne qui s'adonnent à ces substances dans de tels lieux figure parmi les préoccupations essentielles des politiques aux niveaux local, national et international.

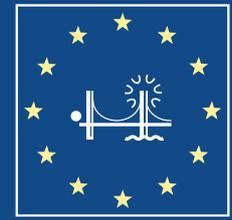
La grande disponibilité des drogues dans les lieux de loisirs nocturnes est un facteur critique. Avec l'échec de la réduction de l'offre, il importe de concevoir des réponses innovatrices. Celles-ci doivent être centrées sur les risques liés aux drogues diffusées dans les lieux de loisirs nocturnes, particulièrement parmi les jeunes consommateurs, les plus exposés à des problèmes de santé aigus ou de longue durée.

Le lien entre l'usage récréatif de substances psychoactives, la musique et la vie nocturne est un fait établi. Dans les années 30, les musiciens de jazz marginaux consommaient marijuana et cocaïne à des fins récréatives. Les amphétamines, hallucinogènes et

médicaments psychotropes sont venus s'y ajouter dans les années 60, avec le phénomène rock and roll, puis dans les années 70, avec la vague punk. Au cours des années 80, la MDMA, mieux connue sous l'appellation «ecstasy», a fait son apparition en Europe et commença à être consommée dans le monde de la danse «rave», «acid house» ou «techno». Dix années plus tard, ces musiques de danse

et l'ecstasy se sont propagées dans l'ensemble de l'Union européenne avec une intensité et à un rythme dignes de l'ère numérique (1).

La propagation de la consommation récréative de drogues, et de drogues synthétiques en particulier, a suscité des inquiétudes à l'échelle internationale sur les réponses politiques appropriées.



O . E . D . T .
Observatoire Européen des
Drogues et des Toxicomanies

Définition

Dans ce contexte, on entend par «usage récréatif de drogues» la consommation de substances psychoactives dans le but de se procurer du plaisir dans des lieux de loisirs nocturnes.

Survol — questions politiques clés

1. La consommation de drogues est beaucoup plus élevée parmi les personnes fréquentant les lieux de loisirs nocturnes que dans la population générale et particulièrement prévalente parmi la jeunesse urbaine issue de milieux relativement aisés, avec un lien fort entre consommation de drogues et celle d'alcool.
2. L'usage de drogues dans les lieux de loisirs nocturnes est étroitement lié aux habitudes de consommation des jeunes et cette tendance a été exploitée par l'industrie musicale, du spectacle, les fabricants de boissons alcoolisées et d'autres secteurs de la vie économique dont les produits sont destinés aux jeunes.
3. Bien que les médias attirent fortement l'attention sur les décès causés par l'ecstasy, le problème majeur de santé publique est le risque de troubles de santé durables résultant de la consommation régulière ou «frénétique» de stimulants amphétaminiques tels que la MDMA.
4. Les réponses ciblant les personnes qui s'exposent à des risques dans des lieux de loisirs nocturnes doivent être fondées sur une analyse des meilleures modalités de gestion des drogues récréatives par l'information, en particulier en ce qui concerne les risques probables à long terme.
5. Le rôle clé de règles élémentaires et simples pour l'organisation d'événements festifs nocturnes est de plus en plus reconnu comme la meilleure manière de prévenir les préjudices immédiats.
6. Les actions déployées au niveau communautaire en vue de prévenir la consommation de drogues dites récréatives gagnent en puissance, et l'OEDT collabore avec les États membres en vue de rassembler des informations sur l'étendue du problème et les réponses apportées.

«La consommation récréative de drogues, en particulier de drogues synthétiques, est de plus en plus fréquente. Il faut souligner que leurs consommateurs ne se trouvent pas majoritairement parmi les personnes marginalisées ou socialement défavorisées, mais parmi les jeunes de milieux aisés, poursuivant des études ou engagés dans la vie professionnelle. On peut constater que ces tendances se sont propagées rapidement dans l'UE.»

MIKE TRACE, PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'OEDT

La consommation récréative de drogues: une vue d'ensemble

1. Un usage typique des noctambules de milieu aisé

Peu répandue dans la population générale, la consommation récréative de drogues trouve de nombreux adeptes dans les lieux de loisirs nocturnes. Cependant, les tendances varient considérablement au sein de l'Union européenne. Par exemple, la prévalence de la consommation d'ecstasy sur la vie entière parmi les jeunes adultes (15-34 ans) de la population générale varie entre 1 % en Grèce et 12 % au Royaume-Uni. C'est parmi les hommes de 20 à 30 ans que la consommation est la plus élevée.

Les études réalisées dans les lieux de loisirs nocturnes ont fait apparaître des taux de prévalence sur la vie entière pour l'ecstasy de 22 % à Athènes et de 85 % à Londres (voir graphique 1).

Selon des estimations sommaires, de 3 à 3,5 millions d'adultes vivant dans l'Union européenne ont consommé de l'ecstasy au moins une fois [2] [3] au cours de leur vie. Quatre à cinq cent mille d'entre eux en ont consommé une fois par semaine ou davantage pendant un certain temps.

Les principaux motifs avancés pour la consommation d'ecstasy sont le plaisir de la danse et de s'amuser. D'autres drogues récréatives sont également consommées pour accroître confiance et énergie ou pour vivre de nouvelles expériences [4] [5] [7]. La relation importante entre les substances et l'alcool est mise en évidence par les taux élevés d'usage de drogues parmi les jeunes issus d'un milieu relativement aisé qui fréquentent les dancings, les débits de boissons et les bars et consomment de l'alcool en grande quantité. L'alcool reste la substance psychoactive la plus fréquemment et la plus largement utilisée à des fins récréatives.

Dans les lieux dédiés à la danse, les drogues stimulantes telles que l'ecstasy (contenant généralement de la MDMA), la cocaïne et les amphétamines sont monnaie courante. On y consomme également pour le plaisir des drogues et plantes hallucinogènes ainsi que des poppers. Le cannabis, les sédatifs, les drogues hypnotiques et les tranquillisants sont parfois utilisés en conjonction avec des drogues récréatives.

Les résolutions adoptées par le Conseil de l'Union européenne sous la présidence espagnole, ainsi que celles qui l'ont été en 2002, à l'invitation de certains États membres de l'Union européenne, par la commission des stupéfiants des Nations unies, ont donné le signal de départ, sur le plan politique, à une action visant à prévenir la consommation récréative de drogues aux niveaux régional et international.

Les expériences nationales dans ce domaine restent cependant limitées et

fragmentaires. Une première étape a été franchie avec la récente analyse commune de la situation et l'orientation générale qui en a résulté au niveau européen. Si la volonté politique se maintient, il devrait être possible de mettre en place les processus juridiques et opérationnels adéquats en vue d'une coopération et de la coordination durable des échanges, de l'évaluation et de la diffusion en réseau systématique des bonnes pratiques, démarche décisive en vue de la mise en œuvre d'instruments partagés.

GEORGES ESTIEVENART,
DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'OEDT

2. Une consommation inscrite dans un mode de vie

Les enquêtes réalisées dans plusieurs États membres font apparaître invariablement que, pour l'essentiel, l'usage récréatif de drogues est à mettre en relation avec un comportement de consommation équilibré — et limité à une phase déterminée de la jeunesse, avant la prise en charge de responsabilités professionnelles et familiales.

Il semble cependant qu'il existe un noyau dur d'usagers récréatifs réguliers. Ceux-ci sont souvent présentés comme des individus qui se plaisent à dépasser les limites et se font les champions d'un hédonisme physique «à la dure», qui pourrait se traduire par la devise: «Plutôt fous que tristes». Une enquête menée parmi les jeunes dans des lieux de loisirs nocturnes, dans neuf villes de l'UE (5), montre qu'environ 14 % des personnes ayant consommé de l'ecstasy le font, sur une durée limitée, une fois par semaine ou davantage (voir graphique 2). Pendant les périodes de vacances, la recherche de plaisir se faisant plus intense, certains

consommateurs récréatifs généralement modérés peuvent avoir tendance à consommer davantage [5] [6].

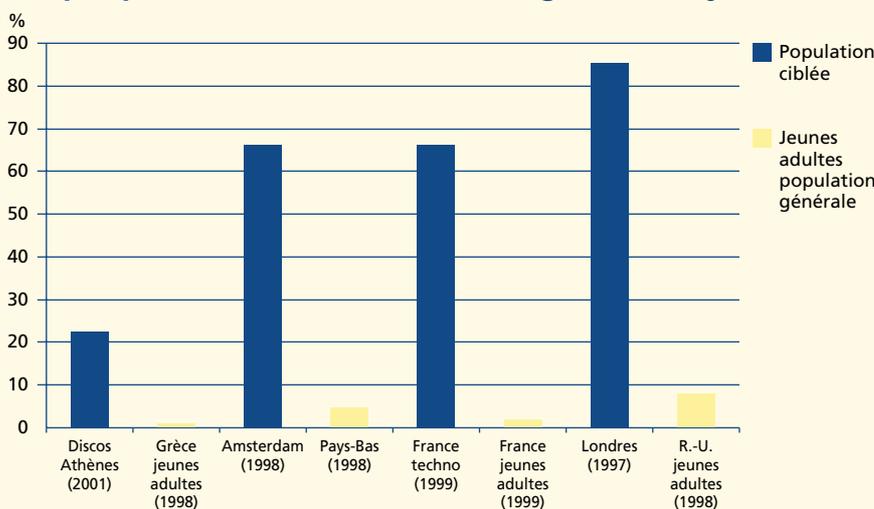
Les activités récréatives et la consommation d'alcool dans les lieux de loisirs nocturnes ont été accrues considérablement par l'utilisation de substances stimulantes visant à prolonger l'état éveillé. Les industries de la musique, du divertissement et des boissons alcoolisées y ont trouvé un énorme avantage inattendu. L'industrie des boissons alcoolisées a développé des marques spécifiquement destinées au marché des lieux festifs. D'autres industries ont adopté les mêmes techniques pour vendre toute une gamme de produits allant des téléphones portables aux chaussures de sport, en passant par les vêtements et les gels capillaires. L'usage récréatif de drogues est étroitement lié à la mode et à l'image.

La propagation de la cocaïne dans certains États membres de l'UE, associée à la déception causée par les effets de l'ecstasy, est une source de préoccupation grandissante dans certains États membres de l'UE. Servie par sa large disponibilité et son image festive et haut de gamme, la cocaïne pourrait être en passe de supplanter l'ecstasy dans les sanctuaires de la vie nocturne où naissent les modes.

3. Quand ce n'est plus amusant...

La perception du public concernant les risques sanitaires de l'usage de drogues à des fins récréatives est déterminée essentiellement par les médias, et les décès dus à l'ecstasy ont suscité une attention considérable. Néanmoins, dans une perspective de santé publique, la préoccupation dominante est davantage le risque de troubles de santé durables lié à la consommation régulière ou festive de stimulants du type amphétamines.

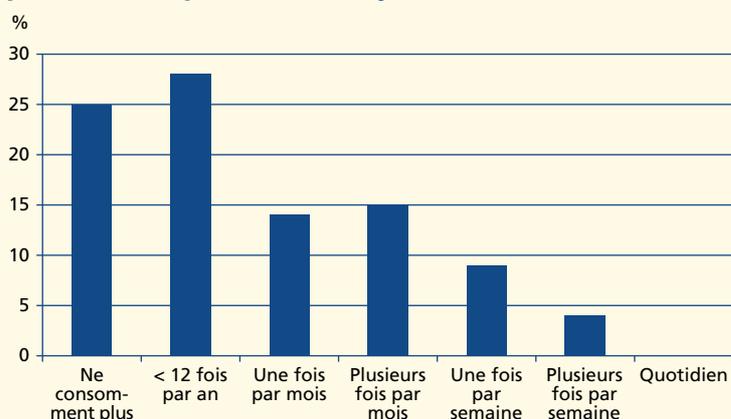
Graphique 1 — Prévalence de l'usage d'ecstasy sur la vie



NB: dans l'étude ciblée, n = 100 – 986.

Voir les parties du Rapport annuel consacrées à la consommation parmi les jeunes pour plus d'informations concernant les sources.

Graphique 2 — Fréquence de l'usage d'ecstasy parmi les personnes qui en ont déjà consommé



NB: n = 897 individus ayant déjà consommé de l'ecstasy dans 9 villes de l'UE.

Source: Adapté de Calafat, A., 2001 SONAR/irefree, Project Risk and Control.

Les éléments scientifiques dont nous disposons actuellement concernant les risques à long terme de la MDMA ne sont pas probants. Cependant, les décideurs politiques peuvent garder à l'esprit l'exemple du tabac et l'incapacité à surmonter les puissants intérêts de l'industrie du tabac pour juguler les risques à long terme de la cigarette.

Parmi les risques les plus immédiats de l'usage récréatif de drogues, on distingue la déshydratation due au fait de danser longtemps dans des locaux mal ventilés, les accidents de la route et autres, l'ingestion de comprimés vendus pour de l'ecstasy (mais contenant en fait d'autres substances psychoactives) et la consommation excessive d'alcool.

Une proportion extrêmement réduite et généralement imprévisible de personnes est particulièrement vulnérable aux troubles de santé aigus et soudains pouvant résulter de l'ingestion d'une dose standard de substance psychoactive. Les problèmes sociopsychologiques sont liés en particulier à un usage des drogues hallucinogènes sans information préalable, à la consommation régulière ou à forte dose de drogues psychoactives et à la vulnérabilité individuelle.

4. La crédibilité, une condition pour la réduction du risque

Les réponses à la consommation récréative de drogues dans des lieux de loisirs nocturnes reposent généralement sur l'information et visent à comprendre comment gérer les risques au mieux. Il importe de se rendre compte que des messages aussi simples que «Ne consommez pas de drogues» ne seront pas acceptés par ceux qui s'exposent le plus au risque.

Parmi les stratégies d'intervention adoptées au sein de l'UE, la distribution d'informations sur les drogues et les

problèmes sanitaires, juridiques et émotionnels liés aux drogues est celle qui recueille la préférence. Cependant, la distribution non ciblée d'informations peut donner l'impression que la consommation de drogues est plus répandue qu'elle ne l'est, et l'on sait peu de chose sur l'impact de ces méthodes souvent vagues et impersonnelles. L'information est parfois dispensée à travers des interventions personnalisées, dans des discothèques ou des soirées rave, notamment par des pairs. Ces interventions sont généralement bien accueillies, car le groupe cible considère que les intervenants sont bien informés et socialement acceptables.

L'analyse chimique des comprimés dans le cadre des événements intéresse les consommateurs et consommateurs potentiels qui souhaitent être mieux informés sur la composition des substances qu'ils projettent de consommer. Elle constitue également une occasion de discussion intensive pour les clients et les professionnels (le site suivant présente des informations intéressantes à ce sujet: http://www.emcdda.org/multimedia/project_reports/responses/pill_testing_report.pdf) [2].

5. Créer un environnement plus sûr pour la vie nocturne

Récemment, l'élaboration de règles de base simples pour la sécurité dans les soirées a été reconnue comme la manière la plus directe de prévenir les méfaits de la drogue. Au Royaume-Uni, de telles règles ont été mises à disposition sur l'internet à titre de directives officielles pour des «soirées festives plus sûres». L'objectif est de réduire au minimum les risques les plus fréquents pour la santé en proposant de l'eau fraîche et des zones de récupération. Les directives recommandent de former du personnel pour les premiers soins, le contrôle des substances et la détection précoce des

problèmes et de faciliter le travail des équipes de sensibilisation.

Des directives comparables existent dans plusieurs pays de l'Union européenne, mais leur mise en œuvre par les propriétaires de clubs et les autorités locales reste très inégale. Des initiatives sont néanmoins prises pour des directives harmonisées à l'échelle européenne afin d'assainir les lieux de loisirs nocturnes. Dans certains pays européens, des accords ont déjà été conclus entre équipes de prévention et propriétaires de clubs. Cependant, comme le montrent les expériences positives qui ont été enregistrées en Italie, les décideurs politiques ont les moyens de contrôler la mise en œuvre de ces directives dans l'industrie des loisirs.

La relation entre les drogues et les accidents de la route est un autre sujet de préoccupation majeure. Elle a motivé des mesures telles que la mise à disposition de moyens de transport publics pour rallier les quartiers de discothèques et de boîtes de nuit.

6. Action au niveau communautaire

En 2002, une résolution du Conseil et des représentants des États membres sur la prévention de l'usage récréatif de drogues [8] a synthétisé les points ci-dessus et invité les États membres à:

- prendre en considération l'importance d'informations interactives et bien ciblées destinées au public en général et aux jeunes en particulier;
- offrir un accès aisé à l'information, par exemple par le biais de l'internet;
- promouvoir des activités de loisirs alternatives;
- réduire les risques de l'usage récréatif de drogues;
- associer les familles et la société en général à la prévention de cet usage, en particulier par le biais des organisations de jeunesse;
- promouvoir les programmes de prévention et les stratégies de communication basées sur les besoins particuliers de différents groupes cibles;
- enfin, poursuivre les efforts pour restreindre l'approvisionnement et la promotion des substances addictives parmi les jeunes, et donc pour réduire la demande.

L'OEDT continuera à échanger des informations avec les États membres sur les particularités de l'usage récréatif des drogues, les habitudes de consommation et les réponses. Il existe également une action commune sur les nouvelles drogues synthétiques au sein de laquelle l'OEDT assume un rôle central. Le plan d'action de l'UE en matière de lutte contre la drogue (2000-2004) vise à «diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, la prévalence de la consommation de drogues illicites ainsi que le recrutement de nouveaux consommateurs de drogues, particulièrement parmi les jeunes de moins de 18 ans».

Conclusions

L'usage récréatif de drogues — considérations politiques

Ce compte rendu politique fait le point sur l'usage récréatif des drogues au sein de l'UE et dresse la synthèse des problèmes politiques actuels. Il propose également des sources de référence pour ceux qui souhaitent s'informer plus largement sur cette question. Les considérations ci-dessous présentent un intérêt particulier pour les décideurs politiques.

1. Le niveau relativement élevé de la consommation de drogues dans des contextes récréatifs requiert des réponses ciblées et spécifiques. L'élaboration de ces réponses nécessite des recherches concernant les habitudes, les contextes d'usage et la perception des risques.
2. Il convient d'exercer une surveillance concernant les industries du divertissement et des boissons alcoolisées et d'associer ces secteurs d'activité à des mesures visant à réduire l'approvisionnement, la promotion et la demande de substances psychoactives parmi les jeunes.
3. Il importe de procéder à une évaluation scientifique des conséquences et des risques de l'usage récréatif de drogues. Il convient que les secteurs de la santé et du travail social formulent des réponses appropriées. Il importe que nous approfondissions nos connaissances au sujet des risques à long terme de l'usage des drogues.
4. Si l'on désire réduire les risques sanitaires publics et individuels, il convient que les réponses déployées dans les lieux de loisirs nocturnes privilégient une information personnalisée, fondée et équilibrée, en particulier sur les risques de préjudices durables pour la santé. Les efforts déployés en vue de contrôler l'offre de substances ne constituent pas des réponses adéquates pour réduire le risque.
5. La sécurité dans les lieux récréatifs relève du législateur et des responsables de l'organisation de ces lieux. Les directives visant à rendre les lieux de divertissement collectif plus sûrs sont les mesures les plus prometteuses et les plus aisées à mettre en œuvre sur le plan politique en vue de réduire les risques aigus.
6. L'Union européenne et les États membres doivent maintenir un degré élevé de coopération et d'échange de l'information, en association étroite avec l'OEDT, et continuer à se consacrer à cette question importante en vue d'aboutir à des solutions réalistes et efficaces.

Principales sources

[1] Shapiro, Harry (1999), *Waiting for the man: the story of drugs and popular music*, Helter Skelter Publishing, Londres.

[2] Rapports annuels 2001 et 2002 de l'OEDT.

[3] Ramsay, M., et al. (2001), «Drug misuse declared in 2000: results from the British crime survey research study», *Home Office Research Study*, vol. 224, Development and Statistics Directorate.

[4] Calafat, A., et al. (1999), *Night life in Europe and recreative drug use*, Sonar 98 Irefrea, Espagne.

[5] Calafat, A., et al. (2001), *Risk and control in the recreational drug culture*, Sonar Project Irefrea, Espagne.

[6] Bellis, M., et al. (2000), «Ibiza uncovered: changes in substance use and sexual behaviour amongst young people visiting an international nightlife resort», *International Journal of Drug Policy*, vol. 11, p. 235-244.

[7] Solowij, N., Hall, W., et Lee, N. (1992), «Recreational MDMA use in Sydney: a profile of "ecstasy" users and their experiences with the drug», *British Journal of Addiction*, vol. 87, p. 116-117.

[8] Conseil de l'Union européenne, Codrogue 36, 7971/02, Bxl, 15 avril 2002.

Information sur le web

www.clubhealth.org.uk
(directives pour des lieux de divertissement collectif plus sûrs)

www.drug-prevention.de

www.drugcom.de

www.eve-rave.de

www.sindrogas.es

www.clubscene.ie

www.checkyourdrugs.at

www.emcdda.org/multimedia/project_report/responses/pilltesting_report.pdf

Objectif drogues est une série de comptes rendus politiques publiés par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) qui a son siège à Lisbonne. Ces comptes rendus paraissent six fois par an, dans les onze langues officielles de l'Union européenne et en norvégien. La langue originale est l'anglais. Ils sont également téléchargeables sur le site de l'OEDT (<http://www.emcdda.org>).

Leur contenu peut être reproduit sous condition de mention de la source. Pour s'abonner sans frais, contactez-nous par courrier électronique (info@emcdda.org). Inscrivez-vous sur la page d'accueil de l'OEDT pour obtenir des informations mises à jour sur les nouveaux produits.



ÉDITEUR OFFICIEL: Office des publications officielles des Communautés européennes

© Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 2002

DIRECTEUR EXÉCUTIF: Georges Estievenart

ÉDITEURS: Joëlle Vanderauwera, John Wright

AUTEURS: Deborah Olszewski, Gregor Burkhardt

CONTRIBUTIONS: Margareta Nilson, Alain Wallon

CONCEPTION GRAPHIQUE: Dutton Merrifield, UK

Printed in Italy